

UBAM - ASYMMETRY 50 EUR

Classe A EUR (action de capitalisation)

Factsheet | février 2019

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	UBAM est une SICAV de droit luxembourgeois (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)
Domicile du fonds	LU - Luxembourg
Devise	EUR
VNI	93,75
Taille du fonds	EUR 6,14 mio
Historique depuis	06 octobre 2014
Investissement min.	-
Souscription	Quotidienne
Rachat	Quotidien
Com. de gestion	1,25 %
Nombre de lignes en portefeuille	24
ISIN	LU1088659039
Telekurs	24875113
Bloomberg ticker	UAFAACE LX

A risque plus faible,
A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible
rendement potentiellement plus élevé



RISQUES SPÉCIFIQUES

- Risques liés aux marchés émergents :** Le Fonds investit dans des marchés émergents qui sont assortis d'un risque supérieur à celui lié à des investissements dans des marchés développés. La valeur des investissements faits sur des marchés émergents peut présenter une plus grande amplitude de fluctuation. Les marchés émergents présentent également une plus grande probabilité de subir une instabilité politique ou juridique, et de tels investissements peuvent ne pas jouir du même niveau de protection que ceux des pays développés.
- Risque de change :** Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur des investissements.
- Risque de liquidité :** Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.
- Risque de contrepartie :** L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.

EXPOSITION DYNAMIQUE AUX OBLIGATIONS ET AUX ACTIONS GLOBALES

PRÉSENTATION DU FONDS

Le Fonds vise une croissance de votre capital et la génération d'un revenu principalement par le biais d'investissements dans des actions ou des instruments obligataires de sociétés du monde entier, y compris les marchés émergents.

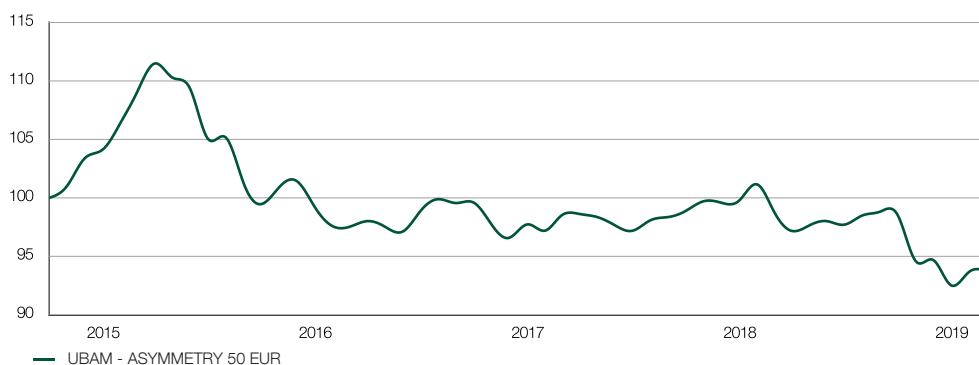
Le Fonds investira directement dans des actions ou obligations, ou dans de telles catégories d'actifs par l'intermédiaire de fonds. Si le gestionnaire le considère approprié, le portefeuille sera couvert contre le risque de change, mais dans tous les cas l'exposition du portefeuille à l'euro sera comprise entre 50 % et 110 %.

Le Fonds investit jusqu'à :

- 55 % dans des actions, instruments assimilables à des actions,
- 20 % dans des obligations convertibles et des obligations notées au moins BBB- (Fitch ou Standard & Poor's) ou Baa3 (Moody's).

À titre accessoire, le Fonds peut également investir dans des actifs liquides et des instruments dérivés.

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE EUR (NET DE FRAIS)



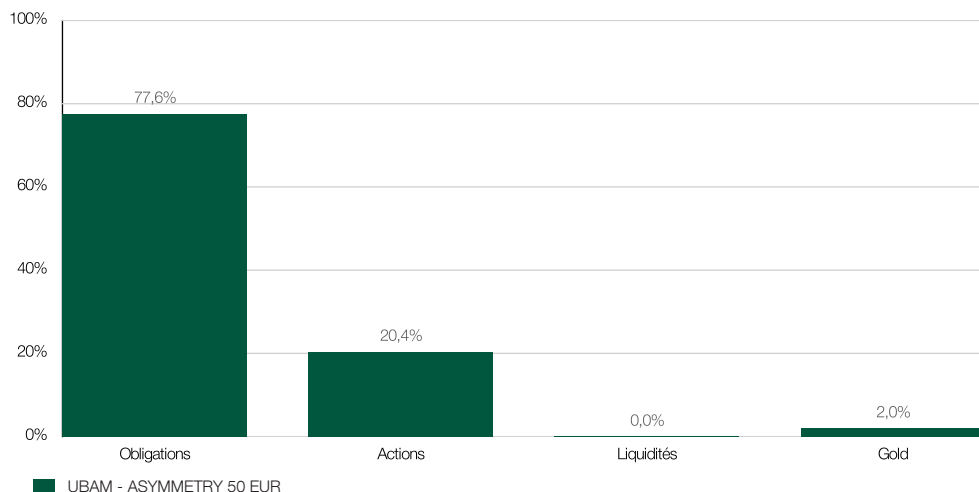
Performance sur 5 ans ou depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître.

PERFORMANCE HISTORIQUE EUR (NET DE FRAIS)

	YTD	2018	2017	2016	2015	2014
UBAM - ASYMMETRY 50 EUR	1,35 %	-7,27 %	2,06 %	-1,52 %	-4,68 %	4,12 %
	Février 2019	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis lancement
UBAM - ASYMMETRY 50 EUR	0,11 %	-0,98 %	-5,23 %	-3,87 %		-6,25 %

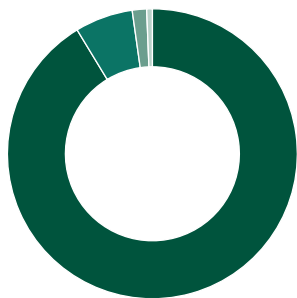
Depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Indiquées dans la devise de la catégorie de parts, les performances passées intègrent les dividendes réinvestis, et elles sont exprimées brutes des frais courants. Le calcul ne tient pas compte des frais de vente et autres coûts, des prélèvements d'impôts et des coûts applicables que l'investisseur doit acquitter. Ainsi, sur un montant investi d'EUR 100 avec des frais d'entrée de 1%, l'investissement effectif s'élèverait à EUR 99. Par ailleurs, d'autres coûts peuvent être imputés à l'investisseur (p. ex. prime d'émission ou droits de garde prélevés par l'intermédiaire financier).

ALLOCATION D'ACTIFS



Source des données: UBP

ALLOCATION AUX DEVISES



EUR 91,3 % JPY 1,6 %
 USD 6,5 % GBP 0,6 %

POSITIONS PRINCIPALES

Titre	Poids
UBAM CARRY ENH IC	17,6%
UBAM GL CARRY IC	17,4%
LIF USD LIGC DD	11,1%
LIF SMART CASH UECC	9,0%
DBX USD CS 1CC	7,0%
ISHS JPMG US MK USD	6,8%
UBAM GL HY SOL IH	4,1%
MUL LY UT 1-3Y DD	3,7%
OL SHBCUSSVTR UE1CC	3,5%
GOLD/ISHARES PHY	2,4%

Source des données: UBP

ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

	Février	Janvier	Décembre	Novembre	Octobre
Poids des 10 plus importantes positions	82,55 %	60,99 %	60,00 %	52,63 %	56,24 %
Nombre de lignes en portefeuille	24	24	24	24	24

Source des données: UBP

ADMINISTRATION

Société de gestion

UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Distributeur général, représentant suisse et agent payeur en Suisse

Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1

Agent payeur, administratif, enregistreur et de transfert

CACEIS Bank Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Banque dépositaire

BNP Paribas Securities Services Luxembourg Branch 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Auditeur

Deloitte Audit S.à.r.l., 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

Forme juridique

UBAM est une SICAV de droit luxembourgeois (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)

ENREGISTREMENT ET DOCUMENTATION

Pays où la distribution est autorisée

En fonction des pays, certaines classes d'actions peuvent ou non être enregistrées pour distribution au public. Les classes d'actions enregistrées font l'objet d'un Document d'Information Cléf pour Investisseurs (« DICI »). Les investisseurs sont invités à se renseigner sur les classes enregistrées ou à demander les DICI afférents auprès du siège du Fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA - Genève) ou du représentant local de leur pays.

Siège social	UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
Représentants	
Belgique	Caceis Belgium Fund Administration Service & Technology Network Belgium, Avenue du Port 86 C, b320, B-1000 Bruxelles
France	Caceis Bank, 1-3, Place Valhubert, F-75206 Paris Cedex 13
Espagne	Allfunds Banks S.a., 57 Nuria, E-28034 Madrid UBP Gestión Institucional S.A., Avenida Diagonal 520 2º, 2a-B, E-08006 Barcelona
Italie	State Street Bank S.p.A., con sede legale in Via Ferrante Aporti, 10, 20125 Milano Allfunds Bank S.A., via Santa Margherita 7, I-20121 Milano BNP Paribas Securities Services, Succursale di Milano, con sede in Milano, Piazza Lina Bo Bardi, 3
Portugal	BEST - Banco Electronico de Serviço Total S.A., Praça Marquês de Pompal, no. 3 - 3º 1250 - 161 Lisboa
Suède	Skandinaviska Enskilda Banken AB (PUBL) ("SEB"), 106 40 Stockholm
Suisse	Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CH-1211 Genève 1
Singapour	Union Bancaire Privée, UBP SA, Singapore Branch, Level 24, One Raffles Quay, South Tower, Singapore 048583
AUTRES PAYS	Pays où la distribution est autorisée : Finlande, Pays-Bas

GLOSSAIRE

Benchmark

Indice servant de base de comparaison pour la performance d'un fonds de placement. Egalement appelé indice de référence ou indice de comparaison.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un instrument financier dont le prix est déterminé par l'évolution du cours d'une variable de référence (le sous-jacent). Les sous-jacents peuvent être des actions, des indices d'actions, des emprunts d'Etat, des devises, des taux d'intérêt, des matières premières (blé, or, etc.), mais aussi des swaps. Les instruments financiers dérivés peuvent prendre la forme d'une opération à terme ferme ou d'une option et se négocient soit sur les marchés à terme à des conditions standards, soit hors bourse (over-the-counter, OTC) à des conditions librement négociées. Dans certaines circonstances, les fluctuations de cours du sous-jacent entraînent une variation beaucoup plus forte des cours du produit dérivé concerné. Les produits dérivés permettent de couvrir des risques financiers (hedging), de spéculer sur des fluctuations de cours (trading) ou d'exploiter des écarts de prix entre les marchés (arbitrage).

Duration

La duration représente la durée moyenne jusqu'au versement. Ce paramètre est utilisé pour mesurer l'influence de la variation des taux d'intérêt sur le cours d'une obligation ou d'un fonds obligataire. La duration est définie en années (p. ex. une duration de 3 ans signifie que la valeur d'une obligation augmenterait de 3% si les taux baissaient de 1%, et inversement).

Obligations «high yield»

Obligations à haut rendement très risquées. Les émetteurs de ce type de titres sont souvent des entreprises présentant une solvabilité faible.

Fonds «high yield»

Fonds d'obligations à haut rendement (obligations présentant une solvabilité médiocre).

«Investment-grade»

Une notation fournit des renseignements sur la solvabilité d'un débiteur. Plus la notation est élevée, plus la probabilité d'un défaut de paiement du débiteur est faible. On établit une distinction entre les obligations de qualité élevée («investment-grade») et les titres spéculatifs (obligations «high yield» ou obligations spéculatives («junk bonds»)). Standard & Poor's note les obligations «investment-grade» de AAA à BBB, tandis que, chez Moody's, les notes «investment-grade» s'échelonnent entre Aaa et Baa.

Swap de défaut de crédit (Bundesbank)

Un swap de défaut de crédit (Credit Default Swap, CDS) est une forme d'assurance contre le risque de défaut de crédit. En concluant un contrat d'échange (swap) de défaut de crédit, le garant (l'assureur) s'engage à fournir un paiement compensatoire au bénéficiaire de la garantie en cas de réalisation d'un événement de crédit préalablement défini (p. ex. défaut ou retard de paiement). En contrepartie, le bénéficiaire de la garantie verse une prime d'assurance au garant. Le montant de la prime CDS dépend notamment de la solvabilité du débiteur de référence, de la définition de l'événement de crédit et de la durée du contrat.

LE PRÉSENT DOCUMENT EST UNE PUBLICATION MARKETING. Il reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document.

Le présent document a été produit sur la base des meilleurs efforts possibles; il est fourni uniquement à titre d'information et ne saurait constituer une offre ou une recommandation d'achat ou

de vente d'un quelconque titre, sauf mention contraire. Les opinions exprimées dans le présent document ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document. Il est conseillé aux investisseurs de vérifier, avant d'effectuer une quelconque transaction, si elle est adaptée à leur situation personnelle, et d'analyser les risques spécifiques encourus, notamment sur le plan financier, réglementaire et fiscal, en recourant le cas échéant à des conseillers professionnels.

Les informations et les analyses contenues dans le présent document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Toutefois, l'UBP ne garantit ni l'actualité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité desdites informations et analyses, et n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou aux dommages susceptibles de résulter de leur utilisation. Toutes les informations et les appréciations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. **LES PERFORMANCES PASSES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS ACTUELS OU FUTURS.** Ce document n'a pas été produit par le département d'analyse financière de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. Les investissements mentionnés dans le présent document peuvent comporter des risques qu'il est difficile de quantifier et d'intégrer dans l'évaluation des investissements.

Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation pour la souscription d'actions dans le fonds ou le compartiment mentionné, dans les juridictions où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait juridiquement interdit de faire une telle offre ou proposition. Le présent document ne saurait remplacer le prospectus et les autres documents juridiques qui peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds.

Toute souscription non fondée sur le dernier prospectus, DICI/KIID, ou rapport annuel ou semestriel du fonds ne saurait être acceptée. Le présent document est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), ou transmis à toute autre personne, sans l'autorisation écrite préalable de l'UBP.

Le représentant et l'agent payeur en Suisse est l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, case postale 1320, 1211 Genève 1, Suisse (UBP). Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289 route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Union Bancaire Privée, UBP SA est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA) et elle est réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA).